

PROTOCOLE SANITAIRE PREVISIONNEL

Mesures de prévention et hygiène des mains	
<p>Mesures prises pour inviter les participants potentiels à s'abstenir de participer en cas de symptômes évocateurs du Covid-19.</p>	
<p>Modalité d'information (affichage) et de rappel des règles sanitaires à respecter.</p>	
<p>Mise à disposition de points d'eau, de savon ou de gel hydroalcoolique pour l'hygiène des mains, à l'entrée, à la sortie et aux principaux points de passage.</p>	

Distanciation physique	
<p>Règles retenues pour garantir la distanciation physique et l'espace par personne (qui détermine le nombre de personnes admises à participer à la manifestation).</p>	
<p>Mesures prises pour assurer le respect de la jauge ainsi définie (qui doit être inférieure à 5000 personnes) : décompte des flux entrants et sortants, mise en attente de participants ...</p>	
<p>Cas particulier des lieux avec place assises : distance minimale d'un siège laissé entre les sièges occupés par chaque personne ou groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.</p>	

Port du masque	
<p>Mesures visant à garantir le port obligatoire du masque si les règles de distanciation physique ne peuvent être respectées au sein de la manifestation.</p>	

Hygiène des lieux	
<p>Dispositions prises pour l'aération, le nettoyage et la désinfection des lieux (surface et objets touchés, y compris les sanitaires), selon une fréquence proportionnée au risque.</p>	
<p>Mise à disposition de poubelles à ouverture non manuelle et avec double ensachement, à l'entrée, à la sortie et aux principaux points de passage, pour recueillir les déchets susceptibles d'être contaminés (mouchoirs, masques usagés, lingettes désinfectantes, restes alimentaires ...), puis élimination des déchets.</p>	

Lieux à risque particulier de propagation du virus (vestiaires, points de restauration, buvettes ...)	
Mesures prises pour interdire les espaces permettant des regroupements, ou à défaut mesures prises pour aménager ces espaces afin de garantir les mesures barrières : distanciation physique, régulation des flux, règles d'hygiène ...	

Date et signature de l'organisateur